

Deuxième séminaire de dissémination USUDS

Vers le nouveau programme IEV CT MED 2014-2020

Yosr NEHDI
Chargée de projets
Secrétariat technique conjoint
Tél. +39 07 06 06 44 72
ynehdi@regione.sardegna.it

Malaga, 15 septembre 2014

Axes de l'intervention

- 1. Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée 2007-2013: aperçu, état des lieux et résultats**
- 2. Le nouveau programme IEV CT 2014-2020: stratégie, structure et prochaines étapes**

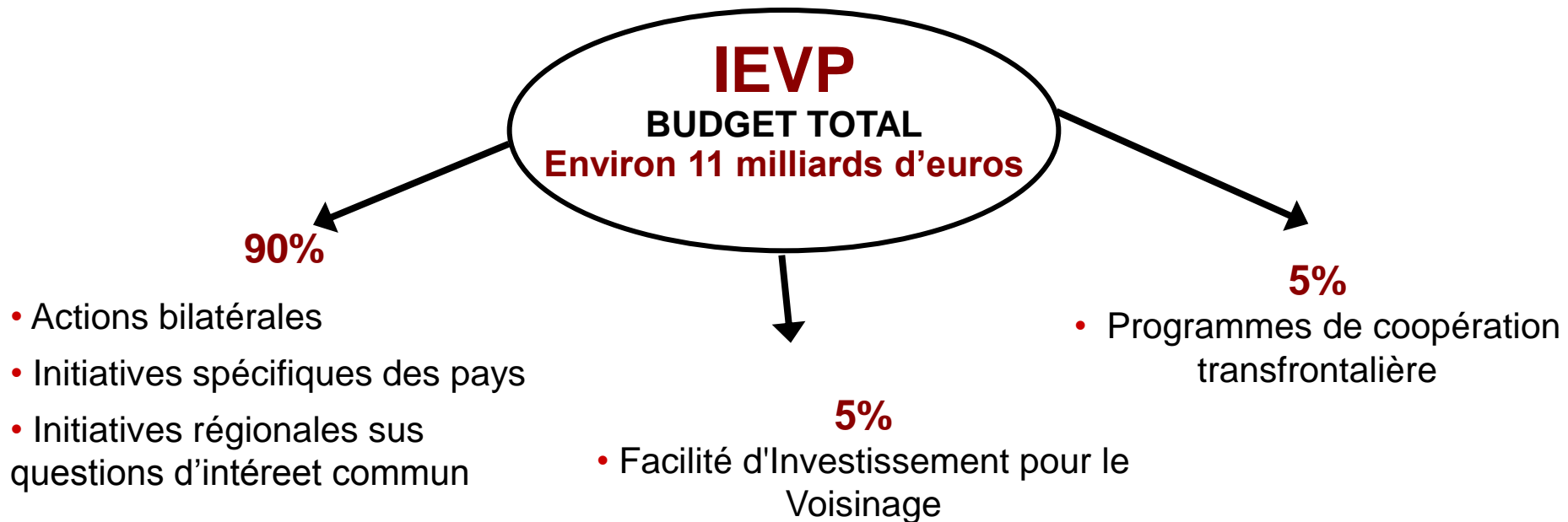
Yosr NEHDI
Chargée de projets
Secrétariat technique conjoint
Tél. +39 07 06 06 44 72
ynehdi@regione.sardegna.it

Malaga, 15 septembre 2014

IEVP: l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat



L'IEVP est l'instrument financier de la Politique Européenne de Voisinage pour la période 2007-2013



Le Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée en bref



- **Objectif général:** promouvoir un processus de coopération harmonieux et durable en traitant des défis communs et en valorisant les potentialités de l'espace méditerranéen
- **Budget:** € 200 millions (€ 183 millions pour les projets et € 17 millions pour l'assistance technique)
- **Autorité de Gestion Commune:** Région Autonome de la Sardaigne
- **Principes directeurs:** appropriation commune, bénéfices partagés et partenariat
- **Langues:** anglais, français, arabe

L'espace de coopération

14 pays, 76 régions et 110 millions de personnes



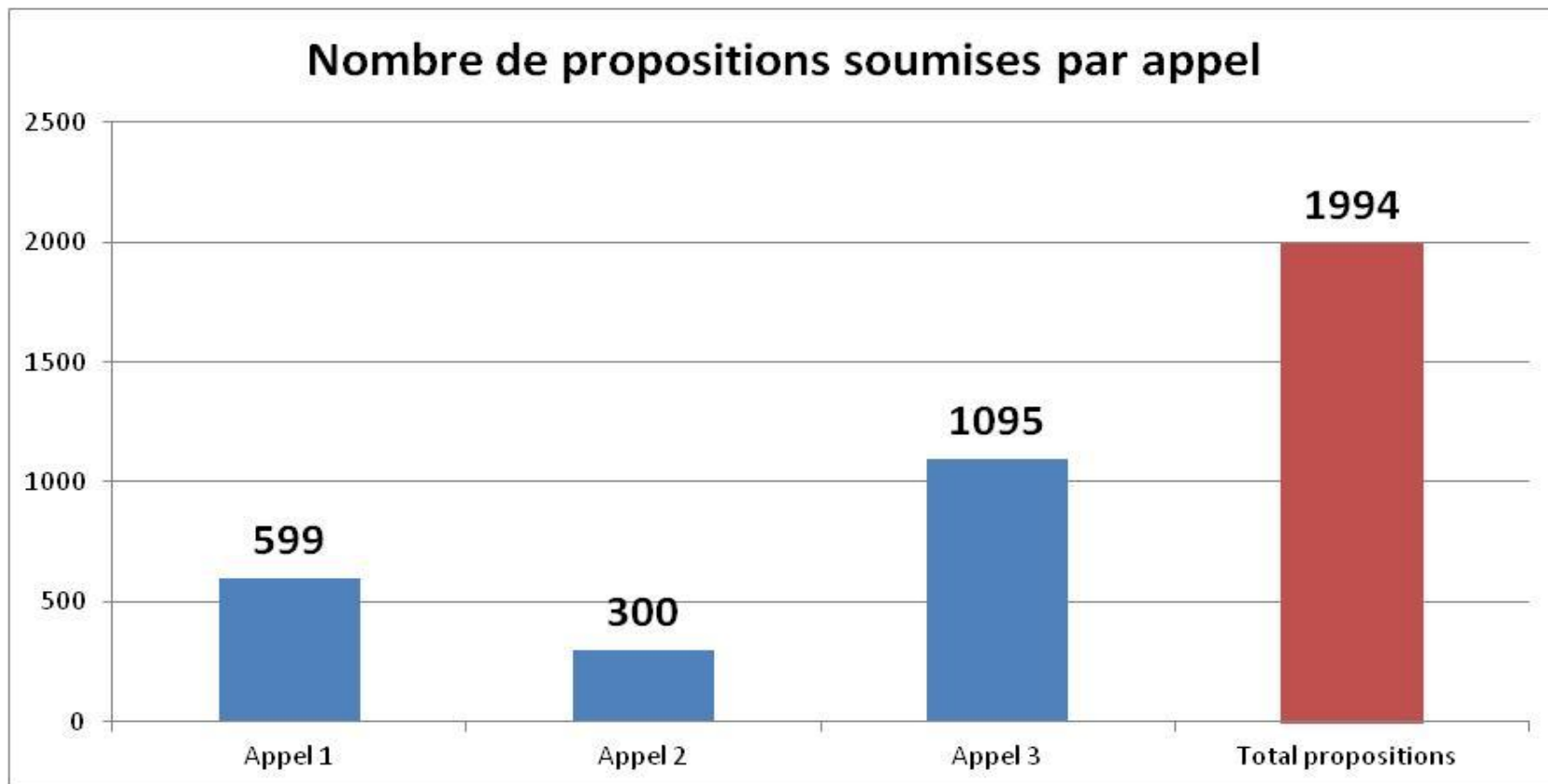
**IEVP
CTMED**
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
EN MÉDITERRANÉE



Pays participants: Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Jordanie, Israël, Italie, Liban, Malte, Palestine, Portugal, Syrie (participation suspendue) et Tunisie.

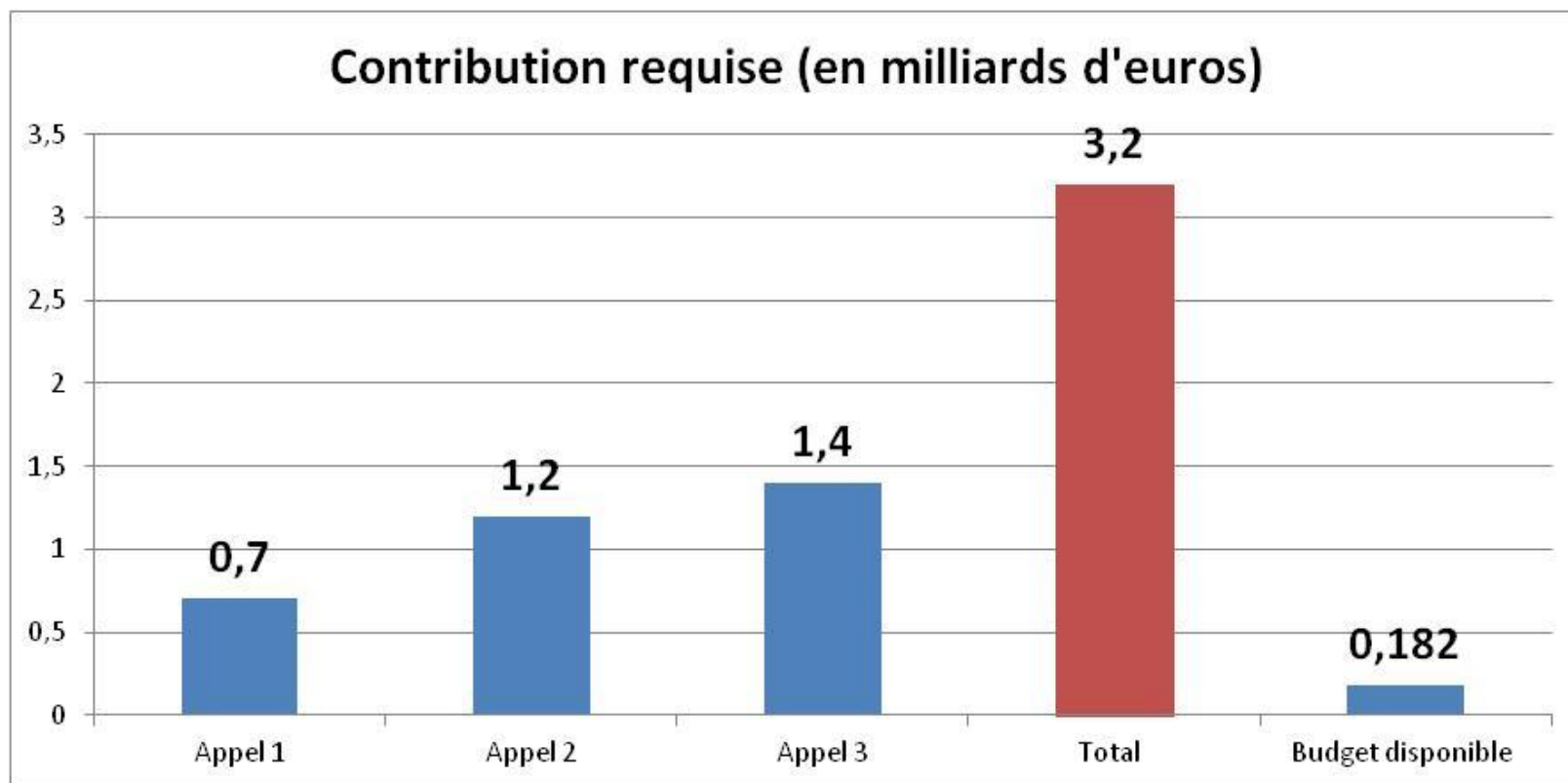
Les appels à propositions

La mobilisation du partenariat euro-méditerranéen



Les appels à propositions

Un budget 18 fois inférieur aux demandes de subvention



Résultats des 3 appels à propositions



95 projets sélectionnés (19 stratégiques + 76 standard)

Valeur totale: **205** millions d'euros

735 organismes impliqués



Clusters thématiques

Soutien de la croissance économique et développement du territoire: 26 projets

- *Développement économique et processus innovants*
- *Développement du territoire et gouvernance locale*
- *Transport maritime*



Valorisation du patrimoine culturel et du tourisme durable: 22 projets

- *Culture*
- *Tourisme*

Investissement dans le capital humain: 9 projets

- *Soutien à l'emploi et à la professionnalisation*
- *Inclusion sociale*

Contribution aux défis de durabilité environnementale: 38 projets

- *Gestion de l'eau*
- *Traitement et recyclage des déchets*
- *Energies renouvelables et efficacité énergétique*
- *Protection de l'environnement et ressources naturelles*
- *Gestion Intégrée des Zones Côtières (GICZ)*



2. Vers le nouveau Programme IEV CT Med 2014-2020

Stratégie du programme

Stratégie 2014-2020

Vue d'ensemble



2 Objectifs primordiaux

1. Promouvoir le développement économique et social

2. Relever les défis environnementaux communs

4 Objectifs thématiques

1.A Développement des affaires et des PME

2.A Protection de l'environnement, adaptation au et atténuation du changement climatique

1.B Soutien à l'éducation, la recherche, au développement technologique et à l'innovation

1.C Promotion de l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté

Stratégie 2014-2020

Objectif primordial 1



1. Promouvoir le développement économique et social

3 Objectifs thématiques

1.A Développement des affaires et des PME

1.B Soutien à l'éducation, la recherche, au développement technologique et à l'innovation

1.C Promotion de l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté

7 Priorités

1.1 Soutenir les nouvelles entreprises innovantes

2.1 Faciliter le transfert des technologies

3.1 Fournir aux jeunes des compétences utilisables sur la marché

1.2 Renforcer et soutenir les réseaux, clusters et consortiums euro-méditerranéens

2.2 Soutenir les PME dans leur accès à la recherche et à l'innovation

3.2 Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire

1.3 Encourager les initiatives et actions en matière de tourisme durable

Stratégie 2014-2020

Objectif primordial 2



2. Relever les défis environnementaux communs

1 Objectif thématique

2.A Protection de l'environnement, adaptation au et atténuation du changement climatique

4 Priorités

4.1 Soutenir les initiatives durables visant à trouver des solutions innovantes et technologiques pour accroître la gestion efficace de l'eau

4.2 Réduire la production de déchets municipaux et promouvoir le tri sélectif à la source et l'exploitation optimale de la composante organique

4.3 Soutenir les rénovations énergétiques économiquement efficaces et innovantes en fonction du type de bâtiment et des zones climatiques

4.4 Incorporer l'approche de gestion écosystémique à la GICZ dans la planification du développement local

Programme IEV CT Med 2014-2020 : quelques caractéristiques possibles



- **Autorité de gestion commune:** Région Autonome de la Sardaigne
- **Eventuels Pays participants:** 14 (Algérie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malta, Palestine, Portugal et Tunisie)
- **Enveloppe financière possible:** 209 millions d'euros
- **Nouveaux appels à propositions:** fin 2015



Programme
funded by the
EUROPEAN UNION



REGIONE AUTÒNOMA
DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA
DELLA SARDEGNA

no
of
EUROPÉENNE

Structures de gestion dans les programmes IEV CT 2014-2020

Modalité de gestion 2014-2020: Dispositions générales



- **Gestion du programme confiée à une Autorité de Gestion située dans un Etat Membre - l'AG sera désignée par l'Etat Membre;**
- **Les responsabilités des pays participants: “trouver un accord” sur les système de gestion et de contrôle (nomination des autorités; fonctions de gestion et d’audit ainsi que les équivalents dans les autres pays; systèmes de contrôle; processus de sélection des projets, modèles, etc.);**
- **La Commission – “doit se satisfaire” du fait que l’EM met en place et suit ces systèmes de gestion et de contrôle, conformément au RF, au règlement IEV et aux règles d’exécution IEV CT.**

Modalité de gestion 2014-2020: Les structures partagées



Selon l'art. 20 du Règlement d'Exécution des programmes IEV CT 2014-2020 (n.897/2014), Chaque pays participant désigne:

- a) **une autorité nationale** chargée d'aider l'Autorité de gestion à gérer le programme dans le respect du principe de bonne gestion financière;
- b) représentants au **comité mixte de suivi**
- c) **un représentant au groupe d'auditeurs**
- d) **un point de contact en matière de contrôles** chargé d'aider l'Autorité de gestion à contrôler le respect des obligations relatives au programme;

Acteurs principaux impliqués dans la gouvernance du Programme 2014-2020:

Autorité Nationale



Description et mandat:

Nommée par chaque pays participant;

Elle est responsable de la mise en œuvre du Programme dans son territoire et contrepartie de l'Autorité de Gestion.

Fonctions principales:

- être responsable de la mise en place et de fonctionnement efficace des systèmes de gestion et contrôle au niveau national ;
- assurer la coordination générale des institutions concernées au niveau national dans la mise en œuvre du Programme ;
- représenter le pays au sein du Comité Mixte de Suivi
- être responsable en dernier ressort de la mise en œuvre des dispositions de la convention de financement signée avec la CE.

Acteurs principaux impliqués dans la gouvernance du Programme 2014–2020: Comité Mixte de Suivi



CMS Composition et mandat:

Chaque pays est représenté (5 membres maximum dont au moins un représentant de l'autorité nationale mais chaque pays dispose d'un vote). Il assure le suivi de la mise en œuvre des priorités définies dans le programme.

CMS Fonctions principales:

- approuver le programme de travail et le plan financier de l'autorité de gestion, y compris le recours prévu à l'assistance technique;
- approuver les critères de sélection des projets à financer au titre du programme;
- être responsable de la procédure de sélection et d'évaluation applicable aux projets à financer au titre du programme;
- examiner l'ensemble des rapports présentés par l'autorité de gestion et prend, le cas échéant, les mesures appropriées

Acteurs principaux impliqués dans la gouvernance du Programme 2014–2020:



Autorité d'Audit et Groupe d'Auditeurs

L'autorité d'audit du Programme (Région Sardaigne) veille à ce que les audits soient effectués sur les systèmes de gestion et contrôle, sur un échantillon approprié de projets et sur les comptes annuels du programme.

Elle est assistée **d'un groupe d'auditeurs** comprenant un représentant de chaque pays participant au programme.

Fonctions principales des membres du groupe d'auditeurs:

- Ils assistent l'Autorité d'Audit dans l'évaluation de la partie nationale des systèmes et pendant la mise en œuvre sur les audits d'échantillons des dépenses des projets;

Acteurs principaux impliqués dans la gouvernance du Programme 2014–2020:



Point de Contact en Matière de Contrôles

PCC Composition et mandat:

Désigné par chaque pays participant, le PCC supporte l'AG :

-Vérifier que les projets cofinancés ont été mis en œuvre et que les dépenses déclarées ont été payées par les bénéficiaires;

-Garantir que la dépense déclarée par le bénéficiaire est examinée par un auditeur ou par un fonctionnaire public compétent, en conformité avec les critères des Règles d'exécution.

Fonctions minimales des membres du groupe d'auditeurs:

-Fournir clarifications sur les règles nationales (impôts, contrats de travail, etc.);

-Valider les auditeurs sélectionnés par les bénéficiaires de projets sur la base des critères prévus par les règles d'exécution;

Appuyer l'AdG dans les visites sur place.

Acteurs principaux impliqués dans la gouvernance du Programme 2014–2020:



Point de Contact National (spécificité du Programme IEV CT MED)

PCN Composition et mandat:

Désigné par chaque pays participant, cette institution/personne supporte les bénéficiaires nationaux potentiels et ceux des projets financés.

Fonctions principales:

- Informer les bénéficiaires potentiels sur les opportunités du Programme et les assister dans la préparation des propositions et la mise en œuvre du projet ;
- supporter l'AG dans les activités d'information, communication et capitalisation au niveau national;
- supporter l'AG et le Secrétariat Technique Conjoint et l'Autorité Nationale dans le suivi des projets financés.

Calendrier et prochaines étapes



- **septembre 2014:** réunion du comité IEV
- **octobre 2014:** réunion du Comité de Programmation Conjoint (proposition)
- **Début 2015:** date indicative pour soumission du Programme Opérationnel Conjoint à la Commission européenne
- **Lancement du premier appel:** fin 2015

Merci de votre attention



Programme funded by the
EUROPEAN UNION



**REGIONE AUTONOMA
DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA
DELLA SARDEGNA**

www.enpicbcmed.eu



enpi.med@regione.sardegna.it

+39 070.606.24.82